

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE- TRAVAIL- PROGRES
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE)

3^{ème} Phase : 2011-2013

Composante : Développement institutionnel

Niamey

Décembre 2010

Table des matières

I. Contexte.....	3
II. Contraintes majeures.....	3
III. Objectifs.....	4
Volet 1 : Pilotage et Suivi du programme.....	5
I Objectifs du volet.....	5
II Contenu du volet.....	5
III. Programmation physique des actions.....	8
IV. Programmation financières des actions.....	10
Volet 2 Gestion des ressources humaines.....	13
I objectifs du volet.....	13
II Contenu du volet.....	13
III. Programmation physique des actions.....	16
IV Programmation financière des actions.....	19
Volet 3 Gestion des ressources financières et matérielles.....	21
I. Objectifs du volet.....	21
II. Contenu du volet.....	21
III. Programmation physique des actions.....	23
III. Programmation financière des actions.....	25
Volet 4 : Communication et gestion de l'information documentaire.....	27
I. Objectifs du volet.....	27
II. Contenu du volet.....	27
Volet 5 : Mutations institutionnelles.....	30
I. Objectifs du volet.....	30
II. Contenu du volet.....	30
III. Programmation physique des actions.....	32
IV. Programmation financière des actions.....	33
Volet 6 Construction et équipement des locaux administratifs du MEN.....	35
I. Objectifs.....	35
II. Contenu du volet.....	35
V. Programmation physique des infrastructures.....	35
VI. Programmation financière.....	36
Volet 7 : Gestion décentralisée de l'école.....	37
I. Objectifs du volet.....	37
II. Contenu du volet.....	37
III. Programmation physique des actions.....	39
IV. Programmation financière.....	40
Budget de la composante Développement institutionnel.....	40

I. Contexte

En 2003, le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, a élaboré un Programme Décennal de Développement du secteur de l'Education (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015.

En matière du développement institutionnel les objectifs visés au cours de la 2^{ème} phase du programme étaient les suivants :

- finaliser le dispositif institutionnel du MEN ;
- favoriser l'appropriation de ce dispositif par les cadres du MEN ;
- renforcer les capacités des structures et des cadres chargés de les animer ;
- généraliser les COGES Communaux.

Le bilan de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du PDDE fait ressortir les constats suivants : Les sous volets « Appui à la gestion du PDDE » et à « la Gestion décentralisée de l'école » ont connu un développement appréciable durant les deux premières phases du PDDE.

Cependant, les activités relatives aux mutations institutionnelles bien que programmées chaque année n'ont pas connu d'avancée significative.

Au terme de sept années de mise en œuvre du programme, les constats suivants s'imposent :

- un processus de mutations institutionnelles inachevé

Un nouveau dispositif institutionnel du MEN a été mis en place. Cependant, les activités nécessaires pour l'opérationnalisation de ce dispositif (internalisation du nouveau dispositif, description des rôles et tâches et renforcement des capacités des acteurs) n'ont pas été réalisées ce qui explique un certain nombre de dysfonctionnements.

- une insuffisance dans le pilotage et la gestion du programme

Les audits des dépenses de 2008 et 2009 du Fonds Commun effectués en 2010 mettent en évidence des insuffisances relativement à la programmation, la passation des marchés, la gestion et le rapportage, ayant affecté dans une certaine mesure la performance du programme.

- Des progrès significatifs dans l'amélioration de "la gestion décentralisée" de l'école

Au cours de la deuxième phase du programme les actions suivantes ont été réalisées : (i) la généralisation des COGES et des fédérations communales (FCC) ; (ii) l'amélioration du dispositif de suivi accompagnement avec la détermination des rôles et responsabilités de tous les acteurs et ; (iii) la vulgarisation du document cadre de suivi.

II. Contraintes majeures

L'analyse de l'exécution budgétaire et des réalisations du programme sur la période ainsi que les résultats des différents audits du Fonds Commun mettent en évidence certaines insuffisances dont les plus importantes sont :

- la faible consommation des crédits du Fonds Commun liée à la lourdeur des procédures de passation de marchés (BTP, cantines scolaires, etc.) ;
- la faible capacité des cadres des structures centrales et déconcentrées dans la mise en œuvre du programme (passation des marchés, programmation et suivi) ;
- la faiblesse du système de gestion administrative et financière.

III. Objectifs

L'objectif de la composante est de contribuer à rendre plus performant le sous secteur éducation de base 1.

De manière spécifique, il s'agira de :

- améliorer le système d'information et de gestion du programme ;
- améliorer la gestion des ressources allouées au secteur ;
- renforcer les capacités des cadres chargés de la mise en œuvre du programme ;
- améliorer l'environnement de travail dans les structures centrales et déconcentrées du MEN ;
- opérationnaliser le dispositif institutionnel du MEN ;
- améliorer le fonctionnement des COGES.

Volet 1 : Pilotage et Suivi du programme

I Objectifs du volet

L'objectif général du volet est d'améliorer le système d'information et de gestion du programme.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Produire et mettre à disposition l'information statistique à temps ;
- Améliorer la programmation et le suivi de l'exécution des activités du programme ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des projets /programmes.

II Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Produire et mettre à disposition l'information statistique à temps

Action 1 : Mise en place du Schéma Directeur des systèmes d'Information et de Télécommunication (SDIT) du MEN

La mise en place du schéma directeur des systèmes d'information et de télécommunication du MEN : Il s'agit de mettre en place un système cohérent de gestion de l'information par la conception de bases de données. La DSI établira l'état des lieux en la matière et procédera au développement des applications. A cet effet, elle : (i) réunira les utilisateurs des outils existants afin de recenser les éventuelles améliorations qui pourraient assurer une meilleure adaptation des fonctionnalités disponibles aux besoins des différents services centraux et déconcentrés du MEN, (ii) analysera la faisabilité des éventuelles modifications de ces applications compte tenu des contraintes institutionnelles et techniques (SDRP, PDDE, déconcentration des décisions...) et (iii) arrêtera la liste de celles qui seront programmées. Un rapport détaillé sera produit. La DSI définira les modalités d'une meilleure intégration de ces logiciels afin d'améliorer leur ergonomie et faciliter leur appropriation par des personnels qui n'auront pas des informaticiens à leur disposition et rédigera le cahier des charges détaillées des développements à envisager. La réalisation de cette action nécessitera le renforcement des capacités des ressources humaines disponibles.

Action 2 : Production des données statistiques

Il s'agit de mettre à disposition des données statistiques de qualité par la publication régulière d'annuaires et autres documents statistiques relatifs à l'éducation de base. Des missions de terrain seront organisées pour appuyer l'élaboration des programmes d'activités régionaux en vue d'un transfert de compétence pour une appropriation des outils de pilotage (modèle de simulation, tableau de bord école). La DSI assurera le renforcement des capacités des structures déconcentrées en matière de collecte, traitement et analyse des données. A cet effet, il est prévu un accompagnement de ces structures régionales en saisie et apurement des données afin que la production des annuaires statistiques puisse effectivement être assurée par les DREN.

Enfin, pour une meilleure connaissance des statistiques sur l'éducation et faciliter en conséquence leur utilisation pour éclairer la prise de décision ou alimenter les débats, la DSI en collaboration avec les DREN et inspections d'enseignement organisera des Journées Nationales des Statistiques Scolaires au moment de la publication de l'annuaire.

Action 3 : Dynamisation de la carte scolaire :

Le MEN entreprendra les diagnostics régionaux de carte éducative ainsi que les études prospectives. En somme, il s'agit de promouvoir la carte éducative pour qu'elle soit enfin un véritable instrument de pilotage du système éducatif.

Objectif spécifique 2: Assurer la programmation et le suivi de l'exécution des activités du programme

Action 1: Elaboration des programmes et budgets programmes

Conformément aux recommandations de la revue MEN-PTF de juillet 2010, il s'agira, et en concertation avec les trois ministères du secteur, de mener à terme la production du programme de développement du système éducatif intégrant l'éducation de base, le secondaire, la formation professionnelle et le supérieur.

Dans cette perspective, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- organisation d'un atelier de production du programme sectoriel;
- atelier de validation du programme sectoriel;
- organisation d'une table ronde sur le financement dudit programme

Action 2 : Coordination, concertation et suivi de l'exécution du programme

Le développement harmonieux du sous-système passe par une bonne coordination des interventions des partenaires (que sont les PTF, les ONG, les Associations actives en éducation, les responsables des Communes et les acteurs de la Coopération internationale décentralisée. Etc.). Pour assurer un développement équilibré du sous secteur et lutter contre les inégalités et les disparités entre les genres, les régions et les zones, la CNSE entreprendra les activités suivantes :

- Organisation de rencontres de plaidoyer pour le financement de l'éducation et le rapportage des informations financières avec les responsables des 266 communes du Niger;
- Organisation de réunions mensuelles avec les PTF;
- Organisation des revues sectorielles conjointes annuelles ;
- Organisation des réunions annuelles des cadres de l'éducation ;
- Organisation des réunions annuelles du CNE.
- Missions conjointes

Action 3 : Elaboration des bilans d'exécution du programme (rapportage)

Les responsables d'exécution des volets doivent élaborer chaque année des rapports de mise en œuvre de leurs programmes activités. Sur la base de ces informations et des études complémentaires éventuelles, la CNSE assurera la production des rapports consolidés de mise en œuvre du PDDE. Ces rapports feront l'objet de diffusion et de partage avec les partenaires de l'école.

Objectif spécifique 3 : Assurer le suivi et l'évaluation des projets programmes.

Action 1 : Réalisation des études

Le MEN réalisera diverses études programmées sur la période pour améliorer la gestion du système. Il s'agit notamment des revues annuelles de dépenses publiques, la traçabilité de dépenses d'éducation, etc.

- Réalisation des revues des dépenses publiques et des études sur la traçabilité de dépenses d'éducation :

Elle analyse le circuit de la dépense publique pour déceler d'éventuels dysfonctionnements et propose des solutions pour une meilleure utilisation du bien public. Chaque année, il sera constitué des groupes par axe pour les missions de collecte des données. A l'issue des missions terrains, des rapports seront élaborés. Ces derniers feront l'objet de partage avec toutes les structures impliquées, avant validation.

- Etablissement d'une situation de base sur la contribution des ONG/Associations dans la mise en œuvre du programme.

L'établissement d'une situation de référence sur la contribution des ONG/Associations du secteur permettra d'évaluer la valeur ajoutée de cette catégorie de partenaires dans la mise en œuvre du Programme. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la maîtrise des activités de ces organisations dont le répertoire vient d'être créé à la DEP grâce à l'appui du PARSEP.

- Réalisation des études spécifiques

En plus des études ci-dessus décrites, d'autres seront réalisées pour répondre aux problèmes spécifiques rencontrés dans la mise en œuvre du programme.

Action 2 : Suivi-évaluation des projets/programmes

- **Elaboration des outils de suivi évaluation des activités du PDDE**

Le suivi évaluation des activités du PDDE suppose l'existence d'outils appropriés. Pour ce faire, la Coordination Nationale de Suivi de l'Exécution du programme va élaborer des outils de suivi-évaluation qui seront validés et partagés avec les différents partenaires

- **Suivi du programme.**

Cette action vise à assurer un suivi rapproché de l'exécution des activités du programme au niveau terrain. Les informations collectées lors des missions et rencontres devront permettre aux autorités en charge du pilotage du programme de prendre, à temps, les décisions correctives. Il s'agira d'organiser une réunion de suivi avec les principaux acteurs régionaux et sous régionaux (DREN, IEB, IEFA, IEP) de mise en œuvre du PDDE.

- **Suivi évaluation des projets/programmes de l'éducation**

Dans le cadre du suivi des interventions des projets/programmes, trois (3) missions seront conduites par la direction en charge des projets et programmes sur la période.

III. Programmation physique des actions

actions	Activités	Périodes		
		2011	2012	2013
Mise en place du Schéma Directeur des systèmes d'Information et de Télécommunication (SDIT) du MEN	Identification des besoins des structures centrales et déconcentrées			
	Centralisation des besoins			
	Définition des spécifications techniques			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
Production des données statistiques				
Dynamisation de la carte scolaire :				
Elaboration des programmes et budgets programmes				
Coordination, concertation et suivi de l'exécution du programme				
Elaboration des bilans d'exécution du programme (rapportage)				
Réalisation des études				
Suivi-évaluation des projets/programmes				

IV. Programmation financières des actions (en milliers de FC FA)

Actions	Activités	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Total	Période			
						2011	2012	2013	
Mise en place du Schéma Directeur des systèmes d'Information et de Télécommunication (SDIT) du MEN	Définition du réseau de télécommunications et mise à jour des bases de données du MEN	Consultation+atelier	1	31435	31 435	31 435			
	Mise en place du réseau Intranet	Consultation	1	50000	50 000	50 000		-	
	Achat du matériel informatique et logiciel	Kit PC	50	1500	DRFM				
	Maintenance informatique dans les régions	Mission	1	5500	5 500	5 500		-	
	Formation de 2 cadres en Visual basic	Personne	2	3573	7 146	7 146			
	Formation de 2 cadres en PHP	Personne	2	3600	7 200	7 200		-	
	Organisation du Dictionnaire de données	Consultation	1	9173	9 173	9 173		-	
	Développement des outils de pilotage	Consultation	2	7612	15 224	15 224		-	
	Formation de 1 cadre en Web master	Personne	1	3600	3 600	3 600		-	
	Formation des cadres en administration de Base de donnée	Personne	2	3700	7 400,00	7 400,00			
	Formation des statisticiens et informaticien des DREN en StatEduc	Atelier	1	6000	6 000	6 000		-	
	Acquisitions des antivirus	Licence	1000	40	40 000	10 000		15 000	15 000
	Sous total 1					182 678	152 678	15 000	15 000
Dynamisation de la carte scolaire						3500	3500		
	Appui aux régions à la détermination des objectifs sous régionaux	Mission	3	3500	10500			3500	
	Elaboration et Diffusion du diagnostic de carte scolaire	Doc	3		9000	27000	9000	9000	
	Etudes prospectives de carte éducative	Etude	1	16000	16000	16000			
Sous total 2					53500	28500	12500	12500	
Production des données statistiques	Reprographie des questionnaires statistiques	kit	3	21 167	63500	19 500	21 000	23000	
	Placement des questionnaires	Missions	3	8 900	26700	8 900	8 900	8 900	
	Remontée des questionnaires	Missions	3	17 500	52500	17 500	17 500	17 500	
	Saisie et traitement des données de l'enquête rapide de rentrée	Atelier	3	2 867	8601	2 867	2 867	2 867	

	Saisie et traitement des données du recensement scolaire annuel (Nationale et régionale)	Atelier	6	8 238	49428	16 476	16 476	16 476
	Édition de l'annuaire	Annuaire	1500	22	33000	11 000	11 000	11 000
	Appui à l'élaboration des annuaires régionaux	Annuaire	1200	19	22320	7 440	7 440	7 440
	Elaboration du rapport d'indicateurs	Atelier+Rapport	3	7 440	22320	7 440	7 440	7 440
	Elaboration de la brochure statistique Zoom sur le MEN	Brochure	1500	7	10200	3 400	3 400	3 400
	Renforcement des capacités des structures déconcentrées en statistiques	Atelier	24	2 375	57000	19 000	19 000	19 000
	Tenue des Journées nationales et régionales des statistiques scolaires	Jns	27	3 000	81000	27 000	27 000	27 000
	Archivage des données statistiques	Archivage	3	4 463	13 389	4 463	4 463	4 463
	Formation des cadres en analyse statistiques	pers	6	5 150	30 900	10 300	10 300	10 300
	Sous Total 3				363 069	155 286	156 786	158 786
Elaboration des programmes et budgets programmes	Elaboration du programme sectoriel éducation	atelier	1	16 000	16000	16 000		
	Organisation de deux (2) rencontres de plaidoyer pour le financement de l'éducation	Rencontre	4	7 000	28000	14 000		14 000
	Organisation des revues sectorielles conjointes	Revue	2	16 000	32000		16 000	16 000
	Organisation des réunions des cadres de l'éducation	Réunion	2	22000	44000		22 000	22 000
	Organisation des réunions du CNE.	Réunion	2	22 000	44000		22 000	22 000
	Organisation des missions conjointes	Mis	2	4000	8000		4 000	4 000
	Elaboration des bilans d'exécution du programme (rapportage)	Atelier	3	3 000	9000		3 000	3 000
	Sous Total 4				181000	33 000	67 000	81 000
Réalisation des études	Réalisation des revues des dépenses publiques	étude	3	11 500	34 500	11 500	11 500	11 500

	Etablissement d'une situation de base sur la contribution des ONG et Associations	étude	1	10 000	10 000	10 000		
	Etude sur la traçabilité de dépenses d'éducation	Etude	2	13 600	27 200	13 600		13 600
	Autres études spécifiques	Etude	2	15 000	30 000		15 000	15 000
	Sous total 5				101700	35100	26500	40100
Suivi-évaluation des projets/programmes	Elaboration et validation des outils de suivi du programme	Atelier	1	16000	16000		16000	
	Organisation de réunions de suivi avec les acteurs régionaux et sous régionaux	réunion	24	2500	60000	20000	20000	20000
	Missions de suivi évaluation des projets et programmes d'éducation	mission	6	5 400	32400	10800	10800	10800
	Sous total 6					92400	30800	30800
Total					974 347	435 364	268685	268685

Volet 2 : Gestion des ressources humaines

I objectifs du volet

L'objectif général du volet est d'améliorer la gestion des ressources humaines du MEN.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Mettre en place un système de gestion efficace du personnel ;
- Renforcer les capacités des cadres du MEN.

II Contenu du volet

Pour améliorer le système de gestion des ressources humaines du MEN, les actions suivantes seront réalisées :

Objectif spécifique 1 : Mettre en place un système de gestion efficace du personnel

Action 1 : Mise en place d'une base de données informatisée du personnel du MEN

Cette base sera mise en place dans toutes les structures ayant en charge la gestion du personnel enseignant (DRH, DREN, IEB). Un consultant sera recruté afin de diagnostiquer la base des données existantes, élaborer une nouvelle base et procéder à la migration des données. La DRH aura en charge l'opérationnalisation de la base de données et la formation des acteurs chargés de son exploitation et de sa mise à jour.

Action 2 : Vulgarisation des textes règlementant la gestion des enseignants contractuels.

La loi portant statut général de la fonction publique a été adoptée et promulguée. Les projets de textes d'application élaborés par le comité ad hoc mis en place à cet effet devront être validés. La vulgarisation de ces textes sera assurée par le comité ad hoc. Le processus sera conduit par la DRH en collaboration avec la DLC.

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités des cadres du MEN

Action 1 : Renforcement des capacités des cadres des structures centrales et déconcentrées du MEN

Les audits des dépenses effectués depuis 2006 mettent en évidence des insuffisances relativement aux fonctions de programmation, de passation des marchés, de gestion et de rapportage, affectant du coup la qualité de la mise en œuvre du programme. En plus des mesures d'urgence prises en 2010 pour faire face à ces problèmes cités, un plan de renforcement des capacités est envisagé pour l'année 2011.

Cette action vise à améliorer de manière significative le niveau d'exécution du PDDE en général, du fonds Commun en particulier et porte sur les activités suivantes : (i) Formation des cadres dans le domaine de la programmation, la coordination et le suivi général du programme ; (ii) Formation des cadres en passation et contrôle d'exécution des marchés et (iii) Formation des cadres en gestion comptable et gestion des stocks.

Action 2 : Analyse poste-profil et élaboration d'un plan de formation du MEN

Pour assurer une adéquation optimale entre les exigences des postes et les compétences des cadres chargés de les animer, le MEN a programmé l'élaboration d'un plan de formation au profit des cadres des structures centrales et déconcentrées. A cet effet, un consultant a été recruté. La mission démarrera en février et la DRH se chargera de l'organisation de l'atelier de validation du plan de formation.

Action 3 : Formation de longue durée des cadres centraux et régionaux

La réussite du programme dépend surtout des capacités des cadres du MEN à planifier, à gérer, à suivre, à contrôler et à évaluer l'ensemble des opérations liées à sa mise en œuvre. C'est pourquoi, le renforcement des compétences institutionnelles du MEN, tant au niveau central que régional, s'avère d'une impérieuse nécessité. En attendant l'élaboration d'un plan de formation, il est prévu pour l'année 2011, le renforcement des capacités des cadres centraux et régionaux en (i) planification et gestion des projets et politiques d'éducation ; (ii) en ingénierie du curriculum, (iii) évaluation des apprentissages, (iv) passation des marchés, (v) ingénierie de formation, (vi) en statistique appliquée, (vii) dans le domaine de l'enseignement bilingue et (viii) gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, dix sept (17) cadres du MEN dont huit (8) des structures déconcentrées bénéficieront d'une formation d'une durée de 12 mois ; (viii) Formation initiale de 2 inspecteurs et 3 conseillers pédagogiques du préscolaire. Cette formation vise à renforcer les capacités d'encadrement des inspecteurs et conseillers pédagogiques du préscolaire.

Action 4 : Formation continue des cadres du MEN

- Formation sur le cadre de dépenses à moyen terme CDMT

Le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT), est un outil de planification et de gestion des ressources. Il permet le contrôle et le cadrage des dépenses. Pour renforcer sa capacité et celle d'autres directions, la DEP envisage la formation de quinze (15) cadres centraux en s'appuyant sur les services de deux personnes ressources.

- Sessions de formation des cadres centraux et déconcentrés du MEN en planification opérationnelle et contrôle de projets et programmes

La formation en planification opérationnelle et contrôle des programmes sectoriels s'inscrit dans le cadre du volet « renforcement des capacités » des cadres centraux et déconcentrés du MEN. Elle a pour objectifs de : (i) acquérir une démarche logique de planification opérationnelle de projets et programmes de développement (éducatifs); (ii) maîtriser les techniques de gestion, d'exécution, de suivi et de contrôle les plus couramment utilisées en gestion de projets et programmes d'éducation ; (iii) appliquer les principes de planification opérationnelle, suivi et contrôle avec les outils adéquats. Elle touchera plus de 275 cadres centraux et déconcentrés. Elle sera assurée par un noyau de formateurs formés à cet effet.

Il s'agit d'une démultiplication de la formation reçue par le noyau de douze cadres en planification opérationnelle et contrôle de projets et programmes

- Formation des cadres en pilotage de programme éducatif.

L'accompagnement des structures d'exécution des volets et sous-programmes du PDDE exige que les cadres en charge de l'animation de la CNSE soient outillés en techniques et stratégies de pilotage de programme éducatif. Pour ce faire les cadres de la CNSE bénéficieront d'une formation de courte durée en pilotage de programme éducatif. Ces cadres devront par la suite assurer la formation des autres responsables centraux en charge du pilotage du programme.

En outre, il est envisagé, au regard des insuffisances constatées dans la production des plans d'actions, la poursuite des actions de capacitation des cadres régionaux et sous régionaux en conception et utilisation des outils de pilotage de programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, les activités suivantes seront menées :

- formation de courte durée de quatre (4) membres de la CNSE en pilotage de programme éducatif ;
 - formation des responsables centraux en pilotage de programme;
 - formation des cadres régionaux et sous régionaux en conception et utilisation des outils de pilotage de programme ;
 - suivi /accompagnement des agents du Bureau d'Ordre en "archivage et gestion de l'information administrative"
-
- Formation des cadres de la division enseignement privé en matière de suivi évaluation

Un atelier de formation sera organisé au profit de 7 cadres du niveau central et 8 des structures déconcentrées dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Une personne ressource sera recrutée pour assurer cette formation d'une durée de 10 jours.

- Formation des cadres de la DPSF pour une meilleure prise en charge des activités de promotion de la scolarisation des filles.

Il s'agira de renforcer les capacités des structures ayant en charge la promotion de la scolarisation des filles pour les outiller et assurer ainsi une meilleure mise en œuvre des activités. A cet effet, il est prévu la formation de courte durée en suivi-évaluation au profit de trois (3) cadres dans la sous région.

- Formation en informatique des cadres de l'administration centrale et déconcentrée

La modernisation du système de gestion à travers le SDIT suppose le renforcement des capacités en informatique des acteurs en charge de l'exécution des différents volets du programme. Dans ce cadre, 210 agents des structures centrales et déconcentrées (50 au niveau central et 160 au niveau déconcentré) seront formés à l'utilisation de l'outil informatique. La DSI est chargée de l'élaboration des modules de formation et la DRH de l'organisation des ateliers.

- Formation du personnel en contrôle de gestion :

Il s'agit de doter les cadres de la DRFM d'outils et de système de gestion lui permettant de suivre et de contrôler efficacement les programmes en cours et de prendre les mesures correctives.

- Organisation d'un voyage d'étude dans le cadre du programme intégré de pérennisation des cantines scolaires :

Dans le cadre d'un programme intégré de pérennisation des cantines scolaires, programme qui a pour objectif d'aider la communauté à s'approprier des cantines scolaires, la Division des cantines scolaires compte organiser un voyage d'étude pour s'inspirer de l'expérience de certains pays de la sous région.

- Formation des acteurs des structures déconcentrées sur les procédures de la dépense publique et la nomenclature des pièces justificatives :

Il s'agit de former les cadres régionaux, les DREN et les IEB à la maîtrise de l'exécution du budget de l'état et la production de pièces justificatives conformes à la législation en vigueur.

- Formation des nouveaux gestionnaires, inspecteurs, coordonnateurs régionaux, directeurs d'école et membres de COGES des cantines étatiques sur la gestion et le suivi des cantines :

La gestion de la cantine requiert une certaine formation de la part des acteurs qui y sont impliqués ; C'est pourquoi, la Division des cantines scolaires, compte tenu de la mobilité de ces acteurs, envisage de former chaque année tous les nouveaux acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires (inspecteurs de l'enseignement de base, gestionnaires des cantines, coordonnateurs régionaux des cantines, directeurs d'école à cantine et membres de COGES). Cette formation leur permettra, non seulement de connaître leurs rôles et responsabilités dans la gestion de la cantine, mais également de mieux gérer et mieux suivre les activités des cantines.

- Formation des cadres des structures centrales et déconcentrées :

Une formation en gestion axée sur les résultats, au leadership, l'approche basée sur les droits humains sera donnée aux cadres centraux. Cette formation sera démultipliée par la suite aux cadres déconcentrés.

III. Programmation physique des actions

Action	Période		
	2011	2012	2013
Mise en place d'une base de données informatisée du personnel du MEN			
Mise en place d'un système de gestion prévisionnelle			
Adoption et vulgarisation des textes réglementant la gestion des enseignants contractuels.			
Formation des cadres des structures de gestion et d'administration			
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation			
Formation de longue durée des cadres centraux			

et régionaux			
Formation continue des cadres du MEN			
Renforcement des capacités des cadres des structures centrales et déconcentrées du MEN dans le domaine de la gestion fiduciaire et comptable (gestion financière, passation de marchés, comptabilité matière)			

IV Programmation financière des actions

Actions/ Activités	Unité	Quantité	Coût	Total	Période			
			Unitaire		2011	2012	2013	
Mise en place d'une base de données informatisée du personnel du MEN	Recrutement d'un consultant pour diagnostiquer la base de données du MEN/DRH	Consultant	1	10000	10000	10 000		
	Mise en place de la base de données informatisée	BDD	1	40000	40000	40 000		
	Formation des informaticiens de la DRH par rapport à la migration de la base de données	Atelier	1	5000	5000	5 000		
	Mission de contrôle des effectifs des enseignants en début et fin d'année scolaire	Missions	6	7500	45000	15 000	15000	15000
	Vulgarisation des textes réglementant la gestion des enseignants contractuels.	Missions	1	9000	9000	9 000		
Total 1				109000		79 000,0	15000	15000
Renforcement des capacités des cadres des structures centrales et déconcentrées du MEN	Renforcement des capacités des cadres à la programmation, la coordination et le suivi général du PDDE							
	Mobilisation de deux (2) Consultants spécialisés	consultaant	4 h/mois	35000	70 000	70 000		
	Sous total 1				70 000	70 000		
	Renforcement des capacités à la passation des marchés et le contrôle d'exécution							
	Recrutement d'un Spécialiste en passation de marché	Consultant	1	53000	53 000	53 000		
	Organisation des formations continues	session		23500	23 500	23 500		
	Sous total 2				76 500	76 500		
	Renforcement de la gestion comptable							
	Recrutement des Experts comptables	Consultant	3		188 000	188 000		
	Informaticien	Consultant	1		35 000	35 000		
	Formation continue des cadres	session			11 000	11 000		
	Acquisition d'un logiciel	Logiciel	1	10000	10 000	10 000		
	Sous total 3				244 000	244 000		
Total 2				390 500	390 500			
Analyse poste-profil et élaboration d'un plan de formation du MEN	Elaboration du plan de formation du MEN	Etude +atelier	1	38 737	38 737	38 737		
Total 3				38 737	38 737	0	0	
Formation de longue durée des cadres centraux et régionaux		pers	15	4579	68 685	22 895	22 895	22 895
	Formation initiale des inspecteurs et conseillers pédagogiques du préscolaire							
	Mise en formation longue durée des cadres	pers	39	8200	319 800	106 600	106 600	106 600
Total 4					388 485	129 495	129 495	129 495

Formation continue des cadres	Formation des cadres en pilotage de programme éducatif							
	Formation de courte durée des membres de la CNSE en pilotage de programme éducatif	pers	4	5000	20 000	10 000	10 000	
	Formation des responsables centraux en pilotage du programme	atelier	3	6000	18 000	6 000	6 000	6 000
	Formation des cadres régionaux et sous régionaux en conception et utilisation des outils de pilotage de programme	atelier	16	2500	40 000	20 000	20 000	
	Suivi /accompagnement des agents du Bureau d'Ordre en "archivage et gestion de l'information administrative"	mission	4	2 800	11 200	11 200		
	Sous total 1				89 200	47 200	36 000	6 000
	Formation des cadres en informatique	atelier	2	12 170	24 340	12 170		12 170
	Organisation d'une mission d'échanges dans le cadre du programme intégré de pérennisation des cantines scolaires	Mission	2	1200	2 400	2 400		
	Formation des acteurs des structures déconcentrées sur les procédures de la dépense publique et la nomenclature des pièces justificatives	Session	2	7 500	15 000	15 000		
	Formation des nouveaux gestionnaires, inspecteurs, coordonnateurs régionaux, directeurs d'école et membres de COGES des cantines étatiques sur la gestion et le suivi des cantines :	Session	3	12 500	37 500	12 500	12 500	12 500
	Renforcement des capacités du personnel							
	Administration de réseau Internet	Pers	2	6900	13 800	6 900	6 900	
	Gestion d'une équipe : méthode et outils de travail			4600	4 600	4 600		
	Formation en gestion et contrôle interne	pers	7	2857,1	20 000	20 000		
	Formation des cadres centraux et régionaux en planification, exécution et contrôle de projets	atelier	8	3390	27120	27 120		
	Formation de 18 cadres en suivi évaluation des projets et programmes d'éducation	atelier	2	5000	10 000	5 000		5 000
	Formation de 15 agents en élaboration de cadre de dépenses à moyen terme(CDMT)	atelier	2	15 000	30 000	15 000		15 000
	Sous total 2				184 760	120 690	19 400	44 670
	Total 5				273 960	167 890	55 400	50 670
	Total général				1 200 682	805 622	199 895	195 165

Volet 3 : Gestion des ressources financières et matérielles

I. Objectifs du volet

Le volet gestion des ressources financières a pour objectif principal de pourvoir en ressources (moyens matériels et moyens de fonctionnement) les structures chargées de la mise en œuvre du programme et promouvoir la bonne gestion de ces ressources.

De façon spécifique il s'agira de :

- Doter les structures centrales et déconcentrées du MEN en ressources financières et matérielles nécessaires à leur fonctionnement;
- améliorer la gestion des ressources financières et matérielles du secteur.

II. Contenu du volet

Les actions suivantes sont programmées pour l'atteinte des objectifs ci-dessus énoncés.

Objectif spécifique 1 : Doter les structures centrales et déconcentrées du MEN en ressources financières et matérielles nécessaires à leur fonctionnement

Action 1 : Mise à la disposition du MEN des moyens de fonctionnement

Il s'agira de doter l'ensemble des structures du MEN, des moyens conséquents - (i) fonctionnement administration régionale ; (ii) fonctionnement administration centrale ; et de mettre en place une stratégie de gestion efficiente de ces ressources.

Action 2 : Mise à la disposition du MEN des moyens matériels (faire un état des lieux)

A la fin de la 2^{ème} phase de mise en œuvre du PDDE, les matériels et équipements acquis sont devenus obsolètes : ainsi les véhicules et le matériel informatique sont amortis ; certains secteurs pédagogiques ne disposent pas de motos.

Beaucoup de structures centrales et déconcentrées ne sont pas encore dotées d'équipements informatiques. C'est pour pallier ces insuffisances qu'il a été prévu pour la troisième phase, l'acquisition et la mise à disposition des moyens matériels aux structures chargées de l'exécution du programme. Les moyens prévus sont les suivants :

- Au niveau des Secteurs Pédagogiques
 - acquisition de 150 motos cross
- Au niveau des Inspections :
 - acquisition de 75 véhicules 4x4 ;
 - dotation de 150 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 150 fax
- Au niveau des ENI :
 - dotation de 140 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 7 lignes Internet ;
 - dotation de 7 véhicules 4x4.

- Au niveau des DREN
 - acquisition de 16 véhicules 4x4 ;
 - dotation de 16 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 8 vidéos projecteurs ;
 - dotation de 8 fax ;
 - dotation de 8 lignes Internet ;
 - dotation de 8 photocopieurs ;

- Au niveau de l'administration centrale
 - acquisition de 14 véhicules 4x4 de mission terrain ;
 - acquisition de 25 véhicules de service;
 - dotation de 160 micro-ordinateurs et accessoires ;
 - dotation de 30 micro-ordinateurs portables ;
 - dotation de 25 vidéos projecteurs ;
 - dotation de 1 fax (SG) ;
 - dotation de 25 photocopieurs ;
 - acquisition d'un logiciel budgétaire et comptable.

Action 3 : Mise à disposition des subventions et transferts divers

Dans le cadre de leur fonctionnement régulier, certaines structures reçoivent des subventions et transferts de l'Etat.

- au niveau des écoles : fonctionnement des cantines (délégation faite au niveau des Inspections pour achat de vivres et condiments pour les cantines d'état) ; appuis aux CAPED, salaires des enseignants contractuels;
 - des subventions aux EPA (INDRAP, ENI) ;
 - des pécules des élèves (ENI) ;
 - des contributions aux organisations internationales, régionales ou sous-régionales.
-
- Objectif spécifique 2 : améliorer la gestion des ressources financières et matérielles du secteur

Action 1 : Organisation de missions de suivi et de contrôle des activités

Les missions suivantes sont programmées :

- Une mission de vérification et de contrôle des crédits délégués aux entités déconcentrées.
- Une mission de préparation de l'audit du Fonds Commun
- Organisation d'une mission annuelle de suivi et de contrôle des activités des cantines scolaires
- Une mission de vérification et de contrôle de l'utilisation du logiciel installé dans les DREN
- Mission de supervision des activités de passation des marchés en régions

Action 2 : Production de documents comptables et financiers

- Mise à jour de la Base de données de gestion du patrimoine du MEN et production de rapport d'inventaire
- Conception et vulgarisation de supports de gestion et de suivi des crédits délégués
- Reporting financier

Action 3 : Organisation des audits

Des audits seront organisés annuellement, notamment ceux du projet PADEN, du Fonds commun, de la passation des marchés du Fonds commun, des infrastructures scolaires du Fonds commun et projet PAEB.

Action 4 : Missions de contrôle interne

L'Inspection Générale des Services effectuera six (6) missions terrain afin d'apporter des appuis conseils aux structures du MEN.

III. Programmation physique des actions

Action	Période		
	2011	2012	2013
Mise à la disposition du MEN des moyens de fonctionnement			
Mise à la disposition du MEN des moyens matériels			
Mise à disposition des subventions et transferts divers			
Organisation de missions de suivi et de contrôle des activités			
Production de documents comptables et financiers			
Organisation des audits			
Missions de contrôle interne			

III. Programmation financière des actions (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2011	2012	2013
Mise à la disposition du MEN des moyens de fonctionnement	Fonctionnement administration centrale				2 847 333	653 058	914 281	1 279 994
	Fonctionnement administration régionale				4 128 048	946 800	1 325 520	1 855 728
	Fournitures scolaires	Kit	3	3145727,11	9 437 181	3 008 322	3 143 696	3 285 163
	Fonctionnement Secteurs pédagogiques				782 184	179 400	251 160	351 624
	Organisation revues, réunions et missions terrain				368 254	84 462	118 247	165 546
	Frais d'envoi courriers				29 735	6 820	9 548	13 367
	Sous total Fonctionnement				17 592 735	4 878 862	5 762 452	6 951 422
	Subventions INDRAP				197 633	63 000	65 835	68 798
	Subvention 7 ENI				315 000	105 000	105 000	105 000
	Pécules des élèves maîtres				7 193 320	1 649 844	2 309 782	3 233 694
	Appui CAPED et COGES				5 277 204	1 210 368	1 694 515	2 372 321
	Cantines scolaires PAM				8 176 470	2 725 490	2 725 490	2 725 490
	Cantines scolaires trésor				2 927 478	947 404	990 037	990 037
	Contribution aux organisations internationales				156 750	52 250	52 250	52 250
	Appuis divers				62 700	20 900	20 900	20 900
	Total Subventions et transferts				24 306 555	6 774 256	7 963 809	9 568 490
	Investissements administration centrale				240 672	55 200	77 280	108 192
Investissements administration régionale				159 956	36 687	51 362	71 907	
Total Investissement Etat				400 628	91 887	128 642	180 099	
Total 1				42 299 918	11 745 005	13 854 904	16 700 011	
Mise à la disposition du MEN des moyens matériels	Acquisition de moto cross	moto	150	2000	300 000	60 000	120 000	120 000
	Acquisition de véhicule 4x4	véhicule	93	16000	1 488 000	224 000	640 000	624 000
	Acquisition de micro-ordinateurs et accessoires	ordi	526	1200	631 200	120 000	271 200	240 000
	Acquisition de micro-ordinateurs portables	portable	30	1000	30 000		20000	10 000
	Vidéo projecteurs	vidéo	28	1000	28 000	10000	10 000	8000
	Fax	fax	164	500	82 000		32 000	50 000
	Photocopieurs	copieur	28	5000	140 000		50 000	90 000
	Internet	ligne	20	2500	50 000	50 000		

	Logiciel de gestion de stocks	Logiciel	1	10000	10 000	10 000		
	Logiciel comptable	logiciel	1	10000	10 000	10 000		
TOTAL 2					2 769 200	484 000	1 143 200	1 142 000
Organisation des missions de Suivi et contrôle des activités	Mission de vérification et de contrôle des crédits délégués et du logiciel aux entités déconcentrées.	Mission	3	7 500	22 500	7 500	7 500	7 500
	Mission d'appui aux régions	Mission	3	3 500	10 500	3 500	3 500	3 500
	Organisation d'une mission annuelle de suivi et de contrôle des activités des cantines scolaires	Mission	6	1 850	11 100	3 700	3 700	3 700
	Mission de supervision et de suivi des activités de passation des marchés en régions	Mission	3	3 000	9 000	3 000	3 000	3 000
Total 3					53 100	17 700	17 700	17 700
Missions de contrôle interne	Mission de supervision de placement des fournitures scolaires	Mission	3	6000	18 000	6000	6000	6000
	Voyage d'études à l'Inspection Générale du Sénégal	Mission	1	15000	15 000	15 000		
Total 4					33 000	21 000	6 000	6 000
Productions de documents comptables et financiers	Saisie des données des inventaires dans la Base de données de gestion du patrimoine du MEN	Atelier	3	2200	6600	2200	2 200	2 200
	Conception et vulgarisation des supports de gestion et de suivi des crédits délégués	Atelier	3	3000	9000	3000	3 000	3 000
Total 5					15 600	5 200	5 200	5 200
Organisation des Audits	Composante projet du PADEN (y compris les frais de publicité et de sessions)	Audit	3	6660	19980	19980		
	Projet EBN pour les exercices 2008 et 2009	Audit	1	12000	12000	12000		
	Fonds commun	Audit	3	20000	60000	20000	20000	20000
	Passation des marchés du Fonds commun	Audit	3	20000	60000	20000	20000	20000
	Infrastructures scolaires du Fonds commun	Audit	3	20000	60000	20000	20000	20000
	Projet PAEB	Audit	1	20000	20000	20000		
	Rapport d'achèvement du PAEB	Rapport	1	5000	5000	5000		
Total 6					236 980	116 980	60 000	60 000
Total général					45 407 798	12 389 885	15 087 004	17 930 911

Volet 4 : Communication et gestion de l'information documentaire

I. Objectifs du volet

L'objectif général du volet est d'améliorer la communication et la gestion de l'information documentaire du MEN.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Produire et rendre accessible l'information
- Elaborer un plan de communication

II. Contenu du volet

- Objectif spécifique 1 : Produire et rendre accessible l'information

Action 1 : Mise à jour du Site Internet du MEN

Pour une large diffusion de l'information sur le site Internet <http://www.men-niger.net>, la DAID/RP en collaboration avec les autres structures du MEN, assurera la publication des réalisations antérieures et récentes. Les bases de données du Ministère seront mises en ligne. Le site sera hébergé et mis à jour régulièrement.

Il s'agit aussi de publier toutes autres informations susceptibles d'être mises à la disposition du public.

Action 2 : Production du bulletin du MEN

Un bulletin d'information est le canal de communication le plus efficace dont dispose une structure. Il a été programmé l'élaboration de cet outil non seulement moins coûteux, mais aussi accessible par la majorité des cibles. Dans le cadre de la réalisation de cette activité, il sera mis en place un comité qui se chargera de la collecte des projets d'articles, le traitement et la validation avant de procéder à l'étape de reproduction et de diffusion. Outre l'espace d'information, d'échange et de réflexion qu'il offre, le bulletin est de nature un instrument qui vise à regrouper le personnel, à motiver son implication dans la mise en œuvre du PDDE et à conserver à tous les niveaux les données publiées par le Ministère contrairement aux émissions médiatiques. Un inventaire annuel du fonds documentaire sera réalisé.

- Objectif spécifique 2 : Elaborer un plan de communication

Action 1 : Elaboration du plan de communication du MEN

La nécessité d'assurer la transparence dans la gestion et le fonctionnement du système éducatif impose la mise en place d'un plan de communication. Cette action lui permettra de gérer la circulation de l'information à l'interne et à l'externe d'une part et de créer les conditions d'une synergie nationale dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) d'autre part.

Un consultant sera recruté pour l'élaboration du plan de communication, les TDR pour son recrutement seront élaborés par la DAID/RP. Un atelier de validation sera organisé au terme de la consultation et un groupe de travail du MEN élaborera le plan d'action pour la mise en œuvre.

Action 2 : Mise en œuvre du plan de communication du MEN

Dans le cadre de l'opérationnalisation du plan de communication élaboré par le consultant recruté à cet effet, un groupe de travail du MEN sera mis en place afin d'élaborer un plan d'action.

III. Programmation physique des actions

Actions	Périodes		
	2011	2012	2013
Mise à jour du Site Internet du MEN			
Production du bulletin du MEN			
Elaboration du plan de communication du MEN			
Mise en œuvre du plan de communication du MEN			

VI. Programmation financière des actions

Actions	Activités	Unité	Qté	C.U	Coût total	2011	2012	2013
Mise à jour et hébergement du Site Internet du MEN	Collecte et Traitement des données	mission	1	2500	2500	2500	0	0
	Mission de sensibilisation sur les mises à jour	mission	1	3500	3500	3500	0	0
	Hébergement du site Internet	Site	1	20000	20000	20000	0	0
Production du bulletin du MEN	Elaboration du bulletin	bull	6	500	3000	1000	1000	1000
	Reproduction et ventilation du bulletin	Kit	6	2000	12000	4000	4000	4000
	Inventaire du fonds documentaire	Invent	3	1500	4500	1500	1 500	1 500
Elaboration et mise en œuvre de plan de communication du MEN	Recrutement de consultant	consul	1	5000	5000	5000	0	0
	Validation du plan de communication	atelier	1	4700	4700	4700	0	0
	Mission de présentation du plan de communication adopté par le MEN	mission	1	6000	6000	6000	0	0
	Mise en œuvre du plan de communication		2	10000	20000	10000	10000	0
Total					81200	58200	16500	6500

Volet 5 : Mutations institutionnelles

I. Objectifs du volet

L'objectif général de ce volet est d'opérer les mutations institutionnelles nécessaires à la réalisation des objectifs du Programme Décennal de Développement de l'Education.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Promouvoir une culture organisationnelle favorisant l'atteinte des résultats du programme ;
- Mettre en place et opérationnaliser les structures du MEN et les organes chargés du pilotage et de la gestion du système.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Promouvoir une culture organisationnelle favorisant l'atteinte des résultats du programme

Action 1 : Développement d'une culture organisationnelle à même de garantir une gestion efficace du système

Le bilan établi de la mise en œuvre du PDDE fait ressortir : (i) l'inexistence de critères objectifs de nomination et de promotion des cadres ; (ii) l'absence d'une culture de l'imputabilité ; (iii) l'absence d'une culture de gestionnaire; etc.

Le développement d'une culture organisationnelle favorisant l'efficacité de la gestion s'effectuera à travers les activités suivantes :

- l'édiction des valeurs partagées et les moyens de leur mise en œuvre et du contrôle de leur effectivité ;
- la définition de critères objectifs et partagés de nomination, de promotion et de sanction des cadres à tous les niveaux;
- la mise en place d'un système interne de contrôle des résultats ;

Action 2 : Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel

Les textes portant missions et attributions des structures centrales et déconcentrées du MEN sont adoptés. Des ateliers de partage et d'imprégnation seront organisés à l'intention de l'ensemble des acteurs. Un recueil périodique des Lois et Règlement sera édité.

L'objectif visé étant de permettre à chaque acteur de s'appropriier le contenu du nouveau dispositif organisationnel et toutes les procédures de fonctionnement des structures.

De manière opérationnelle, cela se traduira par :

- Au niveau central : l'organisation de rencontres regroupant :(i) les structures chargées du pilotage du programme ; (ii) les directions techniques et ; (iii) les services rattachés.

- Au niveau déconcentré : l'organisation de rencontres regroupant le DREN, les IEB et les chefs de division des DREN. Les IEB seront chargés d'organiser des réunions de partage au niveau de leur circonscription.

Objectif spécifique 2 : Mettre en place et opérationnaliser les structures du MEN et les organes chargés du pilotage et de la gestion du système. De manière opérationnelle, cela se traduira par :

Action 1 : Opérationnalisation des structures centrales et déconcentrées du MEN

Après l'adoption des textes déterminant les attributions des structures centrales et déconcentrées, il s'agira de déterminer avec précision : (i) un schéma organisationnel par direction comportant la définition des missions et activités des divisions; (ii) une description des tâches au niveau de chaque poste de travail au sein des services ; (iii) une description des compétences et aptitudes ou habiletés par poste et; (iv) un cahier de charges et un contrat de service par agent.

Des sessions seront organisées au niveau de l'administration centrale et des structures déconcentrées du MEN. Par la suite des ateliers d'implémentation des schémas validés seront organisés.

Action 2 : Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et déconcentrées du MEN au nouveau processus de décentralisation

Le contexte de la décentralisation impose la révision du dispositif et des attributions des organes de pilotage du système éducatif. Les textes relatifs à ces organes seront révisés et soumis au CNE pour validation avant leur adoption par le Gouvernement. Les structures centrales et déconcentrées du MEN devront aussi être préparées à intégrer ce nouveau processus notamment à travers le transfert des compétences qu'il induit.

Action 3 : Amorce d'un processus de transferts de compétences et renforcement de capacités des collectivités décentralisées

Depuis 2004, le Niger s'est engagé dans un processus de décentralisation intégrale avec la création de 266 communes. Cependant, la première expérience de gestion des communes a montré ses limites à cause de plusieurs raisons dont : la faible capacité des élus locaux à conduire la gestion de leur commune ; l'insuffisance des moyens et ressources des collectivités concernées ; un transfert de compétences inachevé ; un transfert de ressources et de moyens limités. Le transfert de compétences a été défini par les textes législatifs et réglementaires portant sur le processus de décentralisation. Pour accompagner ce processus, le MEN envisage de procéder à l'amorce d'un processus de transfert des compétences aux collectivités territoriales et au renforcement des capacités des acteurs des organes décentralisés et des structures centrales et déconcentrées. A cet effet, il s'agit de :

- préparer les acteurs du système éducatif tant au niveau central que déconcentré au processus de décentralisation ;
- Organiser le transfert des compétences et programmer les étapes de sa mise en œuvre;
- renforcer et accompagner les capacités des acteurs du système éducatif au niveau régional et communal dans le domaine du transfert des compétences.

III. Programmation physique des actions

Actions	Périodes		
	2011	2012	2013
Développement d'une culture organisationnelle à même de garantir une gestion efficace du système			
Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel			
Opérationnalisation des structures centrales et déconcentrées du MEN			
Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et déconcentrées du MEN au nouveau processus de décentralisation			
Amorce d'un processus de transferts de compétences et renforcement de capacités des collectivités décentralisées			

IV. Programmation financière des actions

Actions	Activités	Unité	Qté/	Coût	Coût total	Répartition des coûts par année:		
			Nbre	unitaire		2011	2012	2013
Développement d'une culture organisationnelle à même de garantir une gestion efficace du système	Formation des cadres en gestion axée sur les résultats et leadership	atelier	10	6 649	66 490		66 490	
	Formation des cadres centraux et régionaux	atelier	8	2 160	17 280	0	17 280	0
	Atelier de validation des projets de texte portant critères de nomination de promotion et sanction des cadres	atelier	1	1500	1 500	1 500	0	0
	Atelier de définition des valeurs du système et des modalités de leur mise en oeuvre	atelier	1	1730	1 730	1 730	0	0
	Ateliers régionaux de partage des valeurs privilégiées	atelier	8	2 160	17 280		17 280	
	Sous total 1					104 280	3 230	101 050
Imprégnation des cadres du niveau central et déconcentré au nouveau dispositif organisationnel	Atelier de validation des textes portant missions et attributions des structures du MEN	atelier	1	1500	1 500	1 500		
	Ateliers de partage du nouveau dispositif organisationnel	atelier	8	2 160	17 280	17 280		
	Reproduction des lois et recueil du MEN	Doc		4 744	4 744	4 744		
	Sous total2				23 524	23 524	0	0
Opérationnalisation des structures centrales et déconcentrées du MEN	Recrutement d'un consultant pour la définition des rôles et tâches des différents acteurs	consul	1	7200	7 200	7 200		

	Atelier de validation du projet de document	atelier	1	1500	1 500	1 500		
	Ateliers d'appropriation des cahiers de charges	atelier	8	2 160	17 280	17 280		
	Sous total 3				25 980	25 980	0	0
Adaptation des organes de pilotage, des organes décentralisés, des structures centrales et déconcentrées du MEN au nouveau processus de décentralisation	Inventaire et sélection des textes sur la décentralisation	atelier	1	750	750	750		
	Atelier de mise à niveau des textes et finalisation du manuel des textes sur la décentralisation des structures du MEN	atelier	1	4 191	4 191	4 191		
	Edition et reproduction du manuel des textes sur la décentralisation		1	1 500	1 500	1 500		
	Sous total 4				6 441	6 441	0	0
Amorce d'un processus de transferts de compétences et renforcement de capacités des collectivités décentralisées	Sensibilisation (8 fora régionaux)	forum	8	5000	40000		20000	20000
	ateliers (8 régions et 1 central)	atelier	9	5000	45000		25000	20000
	Activités de formation (A/BDH, décentralisation et leadership)	atelier	9	5000	45000		25000	20000
	Sous total 5				130 000	0	70 000	60 000
Total volet					290 225	59 175	171 050	60 000

Volet 6 : Construction et équipement des locaux administratifs du MEN

I. Objectifs

Ce volet vise à doter le MEN d'infrastructures administratives de qualité en vue d'améliorer les conditions de travail des agents par la construction et l'équipement des locaux des DREN, IEB, Secteurs Pédagogiques et un bâtiment R+2 au MEN.

II. Contenu du volet

Action 1 : Construction et équipement des locaux des DREN, des IEB et des secteurs pédagogiques

Au cours de cette phase, il est envisagé la construction et l'équipement de 30 secteurs pédagogiques, 28 inspections de l'enseignement de base et 7 DREN.

Action 2 : Construction et équipement d'un bâtiment R+2 au MEN

Au cours de cette phase, il est envisagé la construction et l'équipement d'un bâtiment R+2 en vue d'améliorer les conditions de travail des cadres du MEN.

III. Programmation physique des infrastructures

	2011	2012	2013
Construction et équipement des DREN	2	3	2
Construction et équipement des inspections du cycle de base 1 et préscolaire	8	10	10
Construction et Equipement des SP	6	12	12
Extension du MEN	1	0	0

IV. Programmation financière

Actions	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Total	Répartition des coûts par année		
					2011	2012	2013
Construction et Equipement de DREN	Bloc adm	7	75000	525 000	150 000	225 000	150 000
Construction et Equipement des IEB	Bloc adm	28	60000	1 680 000	360 000	660 000	660 000
Construction et Equipement des SP	Bloc adm	30	25000	750 000	100 000	325 000	325 000
Construction d'immeuble R+2 au MEN	Bloc adm	1	700000	700 000	700 000		
Construction logement ENI	Logement	2	22000	44 000		44 000	
Total Volet				3 699 000	1 310 000	1 254 000	1 135 000

Volet 7 : Gestion décentralisée de l'école

I. Objectifs du volet

L'objectif général du volet est d'améliorer le fonctionnement des écoles.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Consolider les acquis des deux premières phases du PDDE dans le domaine de la gestion décentralisée des écoles ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la gestion décentralisée des écoles ;
- Capitaliser les expériences développées dans le domaine de la gestion décentralisée des écoles.

II. Contenu du volet

Objectif spécifique 1 : Consolider les acquis des deux premières phases du PDDE dans le domaine de la gestion décentralisée des écoles

Action 1 : Dotation des acteurs de la gestion décentralisée en moyens de fonctionnement

Afin d'assurer un bon suivi accompagnement de la réforme, il est prévu de mettre à la disposition de la cellule nationale, des points focaux régionaux et des observateurs relais des IEB du carburant, des frais d'entretien pour le véhicule et les motos. Du matériel informatique sera acquis à cet effet. Des fournitures de bureau seront aussi fournies. Ces moyens permettront à ces agents d'assurer par eux-mêmes un suivi accompagnement des COGES sur l'ensemble du pays.

Action 2 : Mise en place et formation des COGES nouveaux

Les observateurs relais des IEB en partenariat avec les membres des Fédérations communales des COGES procéderont à l'installation des COGES dans les écoles nouvellement créées. Ils procéderont en outre à leur formation sur la base du paquet minimum composé de la mobilisation sociale, de la micro planification et de la gestion. Une prévision de 1000 nouvelles créations de COGES sera retenue pour chaque année.

Action 3 : Extension des centres d'éducation parentale

L'Education des membres de COGES est apparue comme un besoin incompressible pour assurer leur participation optimale au développement de l'éducation à la base. Après avoir défini et documenté une stratégie nationale dans ce cadre, suivi et évalué les centres existants, la dernière phase du programme (2010-2013) sera marquée par une extension progressive des centres d'éducation parentale : 40 en 2010-2011 (2 communes rurales), 40 autres en 2011-2012 et généralisation en dernière année. Ces extensions vont concerner les zones rurales.

Objectif spécifique 2 : Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la gestion décentralisée des écoles

Action 1 : Recyclage des observateurs relais et des points focaux

Depuis 2003, plusieurs observateurs relais et des points focaux pourtant formés ont dû quitter leur fonction pour des raisons diverses. Leurs remplaçants poursuivent les activités sans disposer de compétences requises. C'est pourquoi à ce stade crucial du développement des COGES, il importe de les former sur la base d'un paquet minimum nécessaire à l'exercice de leur fonction : les techniques de mobilisation et d'animation de groupes, la planification, le suivi et l'évaluation des activités, la gestion financière et matérielle.

Action 2: Renforcement des capacités des FCC

Il s'agit de former les membres des FCC sur les stratégies de mobilisation des ressources et au montage des projets. Cette formation contribuera à développer en eux des initiatives, leur fournira des outils pour la recherche des financements pour la mise en œuvre de leurs activités.

Objectif spécifique 3 : capitaliser les expériences développées dans le domaine de la gestion décentralisée des écoles

Action 1 : Elaboration d'un document de stratégie de développement des COGES

Il s'agit de rédiger sur la base de l'expérience acquise en matière de développement des COGES au Niger, un document de référence qui rend compte de la vision, des approches et stratégies pour installer des COGES fonctionnels. Ce document sera le récapitulatif des expériences, forces et faiblesses des approches mises en œuvre et proposera une démarche validée et consolidée qui servira de modèle pour l'installation des COGES à venir.

Action 2: Définition d'un modèle de gouvernement scolaire

Il s'agit de conduire une étude sur le fonctionnement des Gouvernements existants et proposer un modèle en vue de sa généralisation à l'ensemble des écoles du pays. L'étude sera menée en 2010-2011 (y compris l'atelier de validation). L'année 2011-2012 connaîtra une extension du modèle retenu à un échantillon d'école sur l'ensemble des régions du pays. Une formation des formateurs à cet effet sera faite et le document du modèle reproduit et mis à la disposition des utilisateurs. La généralisation interviendra en 2012-2013 qui comprendra la formation des formateurs et la reproduction du document et sa mise en place.

Action 3 : Extension du processus Ecole Amie des Enfants

Le processus EAE est expérimenté avec succès dans environ 400 écoles appuyées par les partenaires tels que l'UNICEF, OXFAM et CONCERN. Les évaluations menées ont permis de relever des indices forts en matière d'amélioration de l'environnement pédagogique et sanitaire, de la réduction des disparités entre filles et garçons et de la progression des taux de réussite aux examens de fin de cycle primaire.

Il s'agit de s'inspirer des bonnes pratiques relevées pour étendre ce processus à d'autres écoles comme l'a d'ailleurs suggéré l'atelier de Bamako tenue en 2010. Cette extension portera sur le renforcement des capacités des acteurs étatiques et communautaires.

Ce programme va dans un premier temps (2011) concerner l'ensemble des écoles des zones de convergence de l'Unicef : Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder soit 324 acteurs étatiques (IEB, CP, Scofi, Pf et OR COGES) et 15 200 membres des COGES.

III. Programmation physique des actions

Actions	Périodes		
	2011	2012	2013
Dotation des acteurs de la gestion décentralisée en moyens de fonctionnement			
Mise en place et formation des COGES nouveaux	1000	1000	1000
Extension des centres d'éducation parentale	40	40	40
Recyclage des observateurs relais et des points focaux	20		
Renforcement des capacités des FCC			
Elaboration d'un document de stratégie de développement des COGES			
Définition d'un modèle de gouvernement scolaire			
Extension du processus Ecole Amie des Enfants			

IV. Programmation financière

Actions	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Montant total	Période		
						2011	2012	2013
Dotation en moyens de fonctionnement pour le suivi accompagnement de la réforme	Suivi		3	84 139	252 418	84 139	84 139	84 139
	fonctionnement		3	13 930	41 791	13 930	13 930	13 930
	Sous total				294 209	98 069	98 069	98 069
Mise en place et formation des COGES nouveaux	Formation des directeurs		3	12 370	37 110	12 370	12 370	12 370
	Formation COGES nouveaux		3	16 314	48 942	16 314	16 314	16 314
	Sous total				86 052	28 684	28 684	28 684
Renforcement des capacités des Observateurs relais et Points Focaux	Formation/recyclage des Observateurs relais et points focaux				11 263	11 263		
	Sous total				11 263	11 263	0	0
Renforcement des capacités des FCC	Formation des formateurs		3	4 306	12 918	4 306	4 306	4 306
	Formation des FCC		3	35 832	107 496	35 832	35 832	35 832
	Supervision (2)		3	2 164	6 492	2 164	2 164	2 164
	Sous total				126 906	42 302	42 302	42 302
Extension de 40 centres d'Education Parentale pour 01 campagne	Formation initiale des animateurs			2 280	6 840	2 280	2 280	2 280
	Equipements et fournitures centres			911	2733	911	911	911
	Formation continue des animateurs			2 913	8 739	2 913	2 913	2 913
	Appui au fonctionnement CEP			610	1830	610	610	610
	Total 01 centre				20 142	6 714	6 714	6 714
	s/Total 6 (40 centres)				805 680	268 560	268 560	268 560
	Supervision (3)				4 500	13 500	4 500	4 500
Total				819 180	273 060	273 060	273 060	
Extension du processus EAE	Formation de x acteurs étatiques			16 000,00	16 000	16 000		
	Formation des membres de COGES			122 840	122 840	122 840		
	Supervision (1)			2 000,00	2 000	2 000		
	S/Total 7			140 840	140 840	140 840		
Elaboration d'un document de stratégie de développement des COGES	Elaboration	Atelier		3 000	3 000	3 000		
	Atelier de validation	atelier		7 000	7 000	7 000		
	Reprographie			10 000	10 000	10 000		
	Total				20 000	20 000		
Détermination à partir d'une étude d'un modèle de gouvernement scolaire	Recrutement Consultant	Consultant		3 600	3 600	3 600		
	Détermination à partir d'une étude d'un modèle de gouvernement scolaire	Atelier	1	7 000	7 000	7 000		
	Total				10 600	10 600		
Total général					1 509 051	624 819	442 116	442 116

Budget de la composante Développement institutionnel

Volets	Total	2011	2012	2013
Pilotage et Suivi du Programme	972 347	435 364	268 685	268 685
Gestion des Ressources Humaines	1 200 682	805 622	199 895	195 165
Gestion des Ressources Matérielles et Financières	45 407 798	12 389 885	15 087 004	17 930 911
Communication et gestion de l'Information	81 200	58 200	16 500	6 500
Mutations institutionnelles	290 225	59 175	171 050	60 000
Construction et Equipement des locaux administratifs	3 699 000	1 310 000	1 254 000	1 135 000
COGES	1 509 051	624 819	442 116	442 116
TOTAL	53 160 303	15 683 065	17 439 250	20 038 377